

**AVIS DE PUBLICITE – MANIFESTATION D’INTERET SPONTANEE – VOGELH-20210630-55612****AVIS D’APPEL PUBLIC A CANDIDATURE****EDF HYDRO EST****AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE VOGELGRUN****COMMUNE DE GEISWASSER (68600)**

Le présent avis de publicité a pour objet de porter à la connaissance du public la manifestation spontanée d’intérêt d’une société sur l’occupation du domaine public hydroélectrique pour l’exercice d’une activité de polyculture.

Si aucun candidat supplémentaire ne se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnées ci-dessous, EDF attribuera à l’agriculteur ayant manifesté son intérêt une convention d’occupation temporaire.

Si un candidat supplémentaire se manifeste avant la date limite de réception des propositions mentionnée ci-dessous, EDF analysera les propositions au regard des critères mentionnés ci-dessous et attribuera une convention d’occupation temporaire au candidat ayant présenté la proposition la mieux classée.

Les candidats sont informés qu’un certain nombre de pièces devront être produites pour permettre la signature de la convention d’occupation temporaire.

**Convention d’occupation précaire et révoquant du domaine public hydroélectrique**

<b>Publié le</b>	21/05/2025
<b>Durée de mise en ligne de l’avis à compter de sa publication</b>	1 mois calendaire
<b>Date limite de réception des propositions</b>	21/06/2025
<b>Objet de l’occupation</b>	Occupation du domaine public hydroélectrique – terrains agricoles
<b>Lieu</b>	Commune : GEISWASSER Références cadastrales : section 17, parcelle n°0070 Lieudit : Grand Canal d’Alsace Surface mise à disposition : 84a 00ca ----- Commune : GEISWASSER Références cadastrales : section 18, parcelle n°0051 Lieudit : Grand Canal d’Alsace Surface mise à disposition : 6a 00ca
<b>Activité pouvant être exercée</b>	Polyculture
<b>Caractéristiques essentielles/particularités de l’emplacement</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Parcelles faisant l’objet d’une servitude d’utilité publique au titre des risques de remontées de la nappe phréatique résultant de l’utilisation du barrage agricole de Breisach, pour la rétention des crues du Rhin.</li><li>- Des travaux sont en cours au niveau de la prise d’eau du Griengiessen</li><li>- Passage d’une conduite enterrée</li></ul>

<b>Restrictions</b>	Exploitation d'une partie des parcelles à l'exclusion des digues du Grand Canal d'Alsace
<b>Type d'autorisation délivrée</b>	Convention d'occupation temporaire précaire et révocable, non constitutive de droits réels
<b>Conditions financières générales</b>	Occupation soumise à une redevance annuelle en application de l'article L 2125 du CG3P + frais de dossier
<b>Date de disponibilité du bien</b>	01/07/2025
<b>Durée de la COT</b>	3 ans
<b>Critères de sélection</b>	Les demandes seront analysées selon les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maturité du projet</li> <li>- Faisabilité du projet</li> <li>- Compatibilité du projet avec les contraintes de l'exploitation hydroélectrique</li> </ul>
<b>Négociation</b>	Non
<b>Pièces à fournir</b>	Forme juridique de la structure, extrait Kbis, numéro SIRET, coordonnées complètes
<b>Dépôt des candidatures – Modalités de transmission</b>	Lettre recommandée avec accusé de réception à :  EDF HYDRO EST A l'attention de Monsieur Romain SOUDRE 54 Avenue Robert Schuman 68100 MULHOUSE  Objet à mentionner : Candidatures VOGELH-20210630-55612
<b>Service à contacter pour renseignement</b>	EDF PFA A l'attention de Madame Fanny SOLOHUB 54 Avenue Robert Schuman 68100 MULHOUSE <a href="mailto:fanny.solohub@edf.fr">fanny.solohub@edf.fr</a> 06.61.00.53.66  Objet à mentionner : Candidatures VOGELH-20210630-55612